

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 49

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

du *Misanthrope*, dans lequel MM. Alphonse et Gustave Scheler, et M. Decosse se sont vraiment distingués. C'est bien ainsi qu'il faut interpréter cette fine et spirituelle comédie de Molière.

Dimanche, 6 décembre, **Le Martyre**, drame en cinq actes, de d'Ennery et Edmond Barbé. — A l'étude: *Les Femmes nerveuses*. — *Le Crime de Jean Morel*.

Solution du problème de samedi : 528 et 530 centimètres. Ont répondu juste : M. F. Rohrbach, Lausanne ; Cercle de la Côte, à Rolle, et J. C., à Genève, Bolts-hauser, Montreux. — La prime est échue au Cercle de la Côte, à Rolle.

Problème de l'échiquier.

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32
33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56
57	58	59	60	61	62	63	64

Placer 8 pions sur cet échiquier de façon à ce qu'il n'y en ait jamais plus d'un dans une ligne quelconque, horizontale, verticale ou diagonale. Exemple : Il ne pourrait être placé plus d'un pion sur la ligne horizontale formée des cases 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 ; ni sur la verticale 4, 12, 20, 28, 36, 44, 52, 60 ; ni sur la diagonale 25, 34, 43, 52, 61. Et ainsi pour les autres lignes verticales, horizontales et diagonales.

Ce problème a trois solutions, qui pourront nous être données en indiquant pour chacune d'elles les numéros sur lesquels les pions doivent être placés.

Prime : Un joli chromo.

Boutades.

Une brave domestique de Lausanne, qui n'a rien perdu de la naïveté de son village, s'aperçoit, en revenant de faire diverses commissions, qu'elle a oublié son parapluie dans ses courses. Aussitôt, la voilà repartie pour le réclamer chez les fournisseurs où elle est entrée. Le boulanger lui répond qu'il n'a pas vu le moindre riflard ; l'épicier répond dans le même sens. Enfin elle s'adresse au boucher, qui avait mis le parapluie de côté et qui s'empresse de le lui rendre.

— A la bonne heure ! s'écrie-t-elle, vous êtes bien plus honnête que les deux autres.

Un voyageur, après deux heures de voiture, s'apprête à régler le cocher.

— Dites donc, cocher, il me semble

que vous auriez pu aller un peu plus vite.

Le cocher d'un ton impertinent :

— Fatiguer Cocotte ! Jamais ! Je suis membre de la Société protectrice des animaux.

Le voyageur, remettant dans sa poche le pourboire qu'il s'apprêtait à donner :

— Et moi membre de la Société de tempérance.

Une bonne maman à son petit garçon :

— Mon fils, rappelle-toi bien ceci : ne remets jamais à demain ce que tu peux faire aujourd'hui.

— Alors, maman, répond l'enfant, donne-moi le reste du gâteau que je le finisse.

Un brave cultivateur s'interrompt de la lecture d'un livre de voyages pour demander à son fils qu'il a mis pendant quatre ans au collège :

— Antonin, qu'est-ce que c'est qu'un *gofle* ?

— On ne dit pas un *gofle*, papa, on dit un *golfe*.

— Eh bien, qu'est-ce que c'est qu'un *golfe* ?

— Je ne sais pas.

Tableau de famille.

La belle-mère, après une scène violente avec son gendre, est allée boudier dans la pièce à côté. A la prière de sa femme, le gendre va la retrouver :

— Voyons, beile-maman, j'ai eu tort de vous dire qu'il n'y a pas de femme aussi méchante que vous. Eh bien ! je le retire... Il y en a, là ! Etes-vous contente ?

Un monsieur, chauve comme un œuf, mais orné de pieds énormes, est en train de se faire cirer par un dérotteur.

— Eh ! bougonne-t-il avec mauvaise humeur, au bout d'un moment, vous n'avez pas bientôt fini, espèce de limaçon ?

— Espèce de limaçon, fait le dérotteur offensé dans sa dignité. Dame ! vous devez comprendre qu'il faut plus de temps que pour vous couper les cheveux.

En police correctionnelle, le président demande à l'accusé des explications sur la manière dont il s'est introduit dans une maison pour voler :

— Vous dites que vous avez escaladé la fenêtre. Mais il y avait cependant du monde dans la rue. Comment avez-vous fait pour ne pas être vu ?

— Ah ! pour ça, vous savez, c'est mon affaire, chacun son état, reprend le voleur. Vous êtes président, ce n'est pas la même chose ; faut être du métier pour comprendre ça.

— Mon cher, je viens vous demander un petit service.

— Parlez, je suis tout à vous.

— Du reste, c'est vous-même qui m'y avez autorisé. Hier encore, vous me disiez : « J'ai toujours 25 louis au service de mes amis. » Me trouvant subitement gêné, je viens vous les demander.

— Diable, mon cher, c'est tout à fait impossible ; comprenez bien que si je vous les donne, je ne les aurai plus au service des autres.

Un avare qui s'impose les plus dures privations et à qui on serait tenté de donner un sou au passage, faisait la morale à un dissipateur en train de se ruiner.

— Vous n'y songez pas, lui disait-il ; si vous continuez, vous serez bientôt sur la paille. Croyez-moi, changez de conduite et supprimez toutes les dépenses inutiles. Tenez, vivez comme moi.

— Vivre comme vous ! Eh ! c'est une ressource qui me restera toujours quand je n'aurai plus rien.

L. MONNET.

1892 Agendas de bureaux.

Papeterie L. MONNET, Pépinet, 3.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.
St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

MONITEUR SUISSE des tirages financiers

édité par J. DIND & Cie, ancienne maison J. Guilloud, rue Pépinet, 4, à Lausanne. Succursale à Lutry.

Journal paraissant deux fois par mois, contenant les tirages de toutes les valeurs à lots et des titres les plus connus dans le pays. Cote des obligations à primes, avec dates des tirages, prix d'achat et de vente.

Abonn. pour la Suisse : 1 an, 3 fr. 50 ; 6 mois, 2 fr.
» France : » 4 fr. 50 ; » 2 fr. 50.

Nous exécutons pour nos abonnés les opérations suivantes : achat et vente de fonds publics, encaissement de coupons et titres remboursables, recouvrements, change, vente de lots par à comptes, etc. ; le tout aux conditions les plus modiques.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Barletta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100. — Bons de l'Exposition, à fr. 7. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous prouvons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.